



**LES CHIFFRES CLÉS
EN 2015**

600 projets
de recrutement recensés
dont **26 %** assortis de difficultés
et **70 %** liés à une activité
saisonnnière
23 % d'employeurs recruteurs

880 employeurs interrogés
33 % taux de réponse des employeurs

LE MOT DE LA DIRECTRICE D'AGENCE

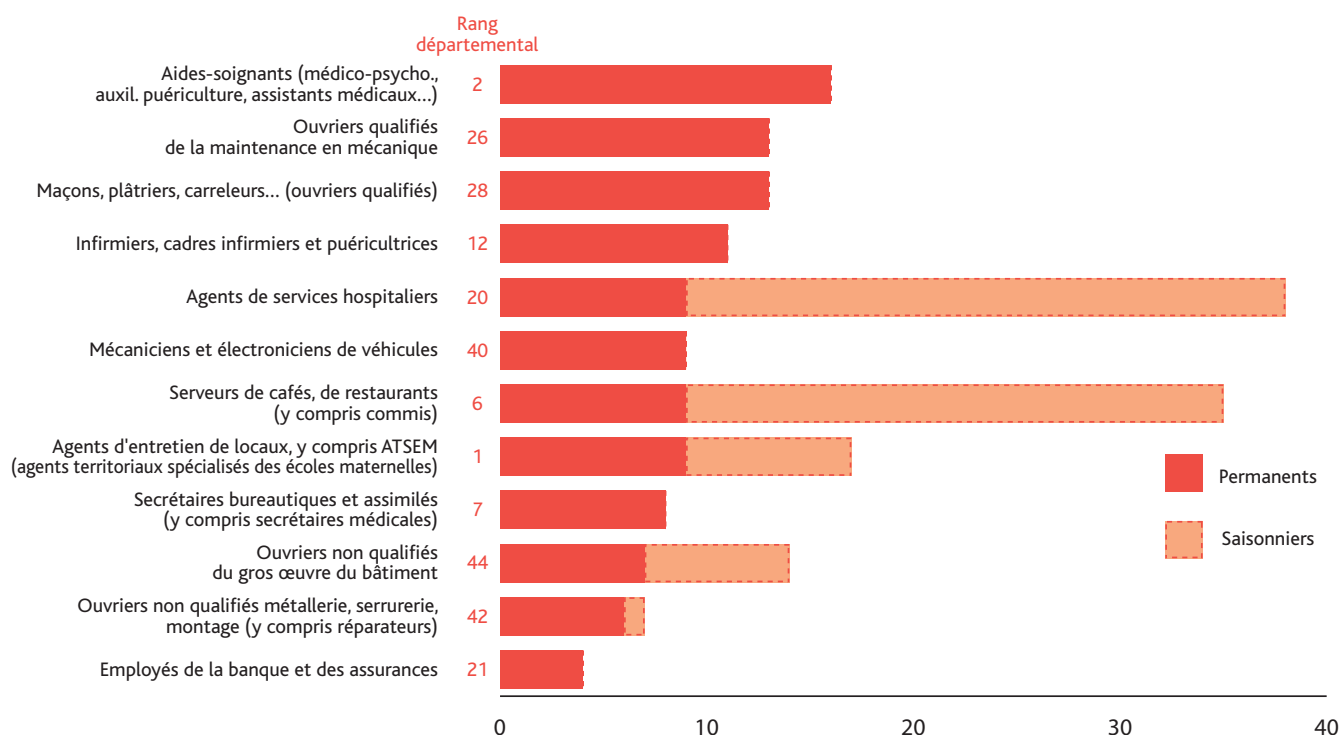
En première ligne face au principal défi, économique et social que constitue la lutte contre le chômage, Pôle emploi se fixe pour mission de faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi. Le bassin Mauriacois s'il possède le plus faible taux de chômage de la région, rencontre aussi des grosses difficultés de reclassement avec une forte inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. L'enquête BMO nous indique que les employeurs du bassin d'emploi de Mauriac prévoient 600 embauches en 2015. Cette enquête nous permet surtout d'anticiper et d'identifier les métiers et qualifications dont les entreprises auront besoin en 2015. Nous avons ainsi repéré des besoins très précis, par exemple pour les métiers d'aides soignants. Cette tendance a conduit Pôle emploi à mettre en place sur le bassin de Mauriac une formation qualifiante d'Aide Médico-Psychologique qui satisfera les besoins des employeurs et permettra à ces chômeurs de trouver un emploi durable. Pôle emploi cofinance également chaque année avec le conseil régional une session de formation au diplôme d'aide soignante sur le bassin.

ALINE GAYET

Directrice du pôle emploi d'Aurillac / Mauriac



LES MÉTIERS RASSEMBLANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROJETS PERMANENTS :



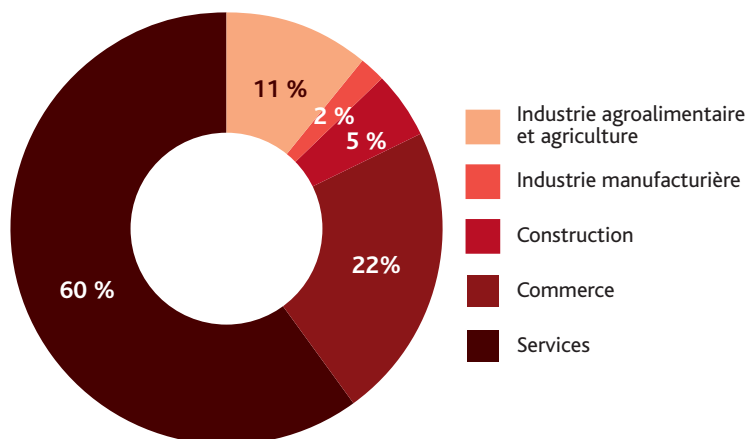
LES FORMATIONS FINANCÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les résultats de notre enquête sur les Besoins en Main d'Œuvre nous permettent chaque année d'ajuster notre politique régionale d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en déterminant les qualifications dont les entreprises auront besoin dans un futur proche.

Ainsi, en 2014, dans le bassin d'emploi de Mauriac, 60 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation financée par Pôle emploi. Parmi eux, la proportion d'individus ayant accédé à un emploi durable au cours des six mois qui ont suivi la formation est de :

39 %

PROJETS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :



Les employeurs du bassin d'emploi de Mauriac, interrogés en fin d'année 2014, ont annoncé 600 projets de recrutement pour l'année 2015. Ce résultat fait de Mauriac l'un des plus petit pourvoyeur d'emplois de la région Auvergne avec le bassin d'emploi d'Ambert.

Le bassin de Mauriac se distingue par la plus forte proportion de projets de recrutement liés à une activité saisonnière. 70 % des projets émis présentent un caractère saisonnier (49 % en Auvergne et 61 % dans le Cantal).

Hors contrats saisonniers, les secteurs qui recrutent le plus sont la santé (aides-soignants, infirmiers, agents de services hospitaliers), le bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs), l'industrie (ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique, mécaniciens et électroniciens de véhicules, ouvriers non qualifiés de la métallerie) ou encore les services (hôtellerie / restauration, banque et assurance).

Le secteur du commerce représente près du quart des employeurs du bassin selon l'enquête (22 % contre 12 % en Auvergne). Ce résultat se fait au détriment de l'industrie manufacturière qui ne représente que 2 % propositions de recrutement (11 % en Auvergne).

Le bassin de Mauriac se distingue également par une moindre proportion de projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs (dans 26 % des cas, contre 36 % en Auvergne).

En revanche, les recrutements sont jugés difficiles à réaliser dans 100 % des cas pour les métiers de :

- techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles ;
- employés de maison et personnels de ménage.

LES MÉTIERS PRÉSENTANT LE PLUS DE DIFFICULTÉS D'EMBAUCHE SELON LES EMPLOYEURS

| Métiers* | Nombre de projets | Part de difficulté |
|--|-------------------|--------------------|
| Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles | 10 | 100 % |
| Employés de maison et personnels de ménage | 10 | 100 % |
| Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices | 10 | 78 % |
| Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés) | 10 | 54 % |
| Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) | 80 | 53 % |
| Employés de l'hôtellerie | 10 | 39 % |
| Serveurs de cafés, de restaurants (y compris commis) | 40 | 34 % |
| Mécaniciens et électroniciens de véhicules | 10 | 32 % |

* Sont uniquement retenus les métiers représentant plus de 1 % du nombre total de projets de recrutement en 2015